

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-DIEU
MRC DES BASQUES**

24 juillet 2018

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, mardi le 24 juillet 2018, à laquelle étaient présents :

Monsieur Alain Bélanger

Mesdames Louiselle Rioux
 Nancy Gagné

Messieurs Frédéric Bastille
 Jean-Claude Caron
 Frédéric Leblond

Tous les conseillers (ères) formant quorum sous la présidence de M. Alain Bélanger, maire.

Était également présent à ladite assemblée M. Daniel Dufour, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

Était absente Mme la conseillère Tania Gagnon-Malenfant.

Les membres du conseil présents confirment que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés dans les délais légaux. Le maire signale donc qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

2018-07-165

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Nancy Gagné
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-07-166

**RÉSOLUTION - ADJUDICATION - CONTRAT DE FOURNITURE D'UN
POSTE DE COMMANDEMENT USAGÉ**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a autorisé la direction générale à procéder à un appel d'offres public pour l'achat d'un poste de commandement usagé;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions étaient recevables au bureau du directeur général jusqu'au 16 juillet 2018 à 14 h;

CONSIDÉRANT QU'AU terme du processus, un seul soumissionnaire a déposé une soumission, à savoir :

Entrepreneur	Montant avant taxes	Conformité
Camions Hélie (2003) inc.	202 904.43 \$	conforme

CONSIDÉRANT l'analyse de conformité du processus d'appel d'offres réalisée par Me Rino Soucy de la firme Dufresne Hébert Comeau inc.;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Frédéric Bastille
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu accorde le contrat à Camions Hélie (2003) inc. pour la fourniture et la livraison d'un poste de commandement usagé pour une somme de 202 904.43 \$ taxes comprises;

QUE le financement de cette acquisition soit réalisé par le biais d'un crédit-bail devant faire l'objet d'un appel d'offres par invitation dans les prochaines semaines;

QUE le contrat prenne effet au moment de la conclusion d'un financement par crédit-bail auprès d'un crédit-bailleur reconnu dans le monde municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-07-167

RÉSOLUTION - SIGNATAIRE AUTORISÉ - CERTIFICAT DE RÉCEPTION PROVISOIRE DES OUVRAGES - TRAVAUX DE DRAINAGE ET DE VOIRIE DANS LE RANG DU PETIT-VILLAGE

ATTENDU QUE le projet « Réfection du rang du Petit-Village » présenté dans le cadre du volet « Accélération des investissements » du programme « Réhabilitation du réseau routier local » a été complété à la satisfaction des autorités municipales en date du 10 juillet 2018;

ATTENDU QUE la firme Arpo, Groupe-Conseil, a produit un certificat de réception provisoire des ouvrages à cette fin, lequel indique qu'aucune malfaçon ou ouvrage inachevé n'a été relevé;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Louiselle Rioux
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents:

DE CONFIRMER la fin des travaux relatifs au projet de réfection du rang du Petit-Village;

D'AUTORISER M. Daniel Dufour, directeur général, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu le certificat de réception provisoire des travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-07-168

RÉSOLUTION - PAIEMENT RELATIF AU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 4 - PROJETS DE RECONSTRUCTION ET D'ASPALTAGE DU RANG DU PETIT-VILLAGE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu a procédé à un appel d'offres public pour les travaux de reconstruction et d'asphaltage du rang du Petit-Village;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu a accordé le contrat de reconstruction et d'asphaltage du rang du Petit-Village à l'entreprise « Construction B.M.L., division de Sintra inc. » au montant de 791 829.09 \$ taxes incluses;

ATTENDU QUE la firme Arpo, Groupe-conseil, a émis en date du 19 juillet 2018 le décompte progressif numéro 4;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Louiselle Rioux
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER le paiement d'une somme de 336 814.09 \$ taxes incluses découlant du décompte progressif numéro 4 à l'entreprise « Construction B.M.L., division de Sintra inc. » pour les travaux de reconstruction et d'asphaltage du rang du Petit-Village;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-07-169

RÉSOLUTION - SIGNATAIRE AUTORISÉ - CERTIFICAT DE RÉCEPTION PROVISOIRE DES OUVRAGES - TRAVAUX DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES SUR LES RUES PLACE-PARENT, DE LA VILLA ET D'AUTEUIL

ATTENDU QUE le projet « Réfection d'infrastructures sur les rues Place-Parent, de la Villa et D'Auteuil » présenté dans le cadre du Programme de la TECQ 2014-2018 a été complété à la satisfaction des autorités municipales en date du 30 juin 2018;

ATTENDU QUE la firme Arpo, groupe-conseil, a produit un certificat de réception provisoire des ouvrages à cette fin;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Frédéric Leblond
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents:

DE CONFIRMER la fin des travaux relatifs au projet de réfection du rang du Petit-Village;

D'AUTORISER M. Daniel Dufour, directeur général, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu le certificat de réception provisoire des travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-07-170

RÉSOLUTION - PAIEMENT RELATIF AU DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NUMÉRO 3 - PROJET DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES SUR LES RUES PLACE-PARENT, DE LA VILLA ET D'AUTEUIL

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu a procédé à un appel d'offres public pour les travaux de réfection d'infrastructures sur les rues Place-Parent, de la Villa et D'Auteuil;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu a accordé le contrat à l'entreprise « Excavation S.M. » au montant révisé de 570 706 \$ taxes incluses;

ATTENDU QUE la firme Arpo, Groupe-conseil, a émis en date du 19 juillet 2018 le décompte progressif numéro 3;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Nancy Gagné
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER le paiement d'une somme de 168 876.20 \$ taxes incluses découlant du décompte progressif numéro 3 à l'entreprise « Excavation S.M. » pour les travaux de réfection d'infrastructures des rues Place-Parent, de la Villa et D'Auteuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune

2018-07-171

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Louiselle Rioux
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE la séance soit levée. Il est 20h26.

Alain Bélanger,
Maire

Daniel Dufour,
Directeur général